Gestion des risques et compliance financière

ECB2008-NCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique d'Arlon	Sylvie Delwiche	Hadrien PESCHON	Hadrien PESCHON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

•€€ Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage, de reporting et de contrôle de gestion

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

•€€ Comprendre les problématiques de son client, de l'entreprise et de son environnement

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

•€€ Développer et assurer le suivi des procédures de contrôle interne

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

• Expliquer les principaux enjeux de la conformité financière et de la gestion des risques

• Identifier les principales obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.[Saut de retour à la ligne]• Appliquer les principes fondamentaux d'une approche fondée sur les risques.

• Analyser une situation client au regard des exigences KYC et de due diligence.

• Identifier les bénéficiaires effectifs, les personnes politiquement exposées ainsi que les éléments pertinents relatifs à la source du patrimoine et à la source des fonds.

• Identifier et analyser des facteurs de risque, des alertes ou des opérations potentiellement atypiques.

• Comprendre les mécanismes de screening, de traitement des alertes, de reporting et de sanctions.

• Appréhender les exigences relatives au contrôle interne, au suivi continu, à la conservation des informations et à la protection des données.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L’UE vise à permettre à l’étudiant de comprendre les principaux mécanismes de la conformité financière et de la gestion des risques et de les appliquer à des situations professionnelles concrètes, notamment en matière d’AML/CFT, de KYC, de due diligence, d’identification et d’évaluation des risques, de monitoring et de contrôle interne.

CONTENU

Cadre légal et réglementaire général en matière d’AML/CFT/PF.

- Définitions du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération.
- Phases du blanchiment : placement, empilement et intégration.
- Infractions sous-jacentes et liens avec le droit pénal.
- Méthodes et schémas de blanchiment.
- Différences entre blanchiment de capitaux et financement du terrorisme.
- Financement de la prolifération et biens à double usage.
- Conséquences juridiques, économiques, opérationnelles et réputationnelles des manquements AML/CFT/PF et sanctions compliance.
- Analyse de cas pratiques, de jurisprudence et de situations réelles de blanchiment.
- Développement de l’esprit critique face aux risques AML/CFT/PF.
- Standards internationaux AML/CFT : GAFI, Comité de Bâle, Groupe Egmont, Wolfsberg Group, Banque mondiale et FMI.
- Cadre européen AML/CFT : directives, règlements et rôle de l’AMLA.
- Cadre légal et réglementaire luxembourgeois.
- Approche par les risques, évaluation nationale des risques et évaluations sectorielles/verticales.
- Organisation de la gouvernance AML/CFT : première, deuxième et troisième ligne de défense.
- Customer due diligence et obligations de vigilance.
- Programme de conformité, politiques internes, procédures et contrôles.
- Fonction compliance et responsabilités du Compliance Officer.
- Rôles, responsabilités, accountability et responsabilité personnelle des fonctions RC et RR.
- Formation AML/CFT, audit indépendant et culture de conformité.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Réglementations et recommandations applicables en matière d’AML/CFT et de conformité financière.

Documents réglementaires, prudentiels et professionnels relatifs aux obligations KYC, à la gestion des risques et au contrôle interne.

Supports et documents de référence communiqués dans le cadre du cours.

Remarque : Les travaux préparatoires du certificat identifient notamment les réglementations AMLD, les recommandations du GAFI et les exigences de la CSSF comme références structurantes. Les références bibliographiques précises ne sont pas encore arrêtées.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA2008 — Gestion des risques et compliance financière	Supports de cours et documents de travail mis à disposition des étudiants. Études de cas, documents et ressources réglementaires utilisés dans le cadre des séances.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA2008 — Gestion des risques et compliance financière	36 h	Français	Français et Anglais.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ACOA2008 — Gestion des risques et compliance financière	- Exposés théoriques. - Études de cas. - Analyse de situations professionnelles réelles ou inspirées de la pratique. - Exercices et mises en situation. - Interventions de professionnels et d'experts du secteur. - Approche interactive privilégiant l'application des exigences réglementaires à des problématiques opérationnelles.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

L'UE articule les dimensions réglementaires, opérationnelles et de gestion des risques de la conformité financière. Les notions théoriques sont mobilisées dans l'analyse de situations professionnelles afin de permettre à l'étudiant d'identifier les risques, d'appliquer les procédures de due diligence et de proposer des mesures de contrôle adaptées.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ACOA2008	Q1: Test dispensatoire après le module 1 durant le quadrimestre examen de janvier: examen écrit 100% Q3: examen écrit 100%

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.